

Chères amies, chers camarades,

Je tenais à vous informer de faits particulièrement graves concernant l'un de nos amicaliste qui va avoir besoin du soutien de la communauté militaire, des associations parachutistes et des différentes associations d'anciens combattants :

Notre camarade, l'adjudant-chef (er) **Damien Delvas**, handicapé depuis une mission effectuée en Afrique, a été sauvagement agressé jeudi dernier, de manière totalement gratuite, dans une station de lavage.

Les blessures subies sont sérieuses :

- cinq billes de pistolet reçues à la tête,
- trois dans le thorax,
- un traumatisme crânien,
- ainsi qu'une entorse au poignet.

Il a été pris en charge et évacué vers l'hôpital par le SAMU.

L'auteur des faits, qui avait pris la fuite, a été interpellé par les forces de l'ordre. Placé en garde à vue, il a été présenté à un magistrat dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (« plaider coupable »). Ayant reconnu les faits — qu'il a justifiés par une prétendue emprise médicamenteuse — il a été condamné à six mois de prison avec sursis, assortis d'une obligation de soins.

Il a été immédiatement remis en liberté et cette condamnation ne fera pas l'objet d'une inscription au casier judiciaire.

Pour Damien, qui souhaite engager de nouvelles démarches judiciaires, cette agression laisse des séquelles importantes, tant physiques que psychologiques. Il est profondément écœuré par la faiblesse de la réponse pénale apportée à des faits d'une telle gravité.

Vous trouverez ci-dessous le lien vers l'interview qu'il a accordée à un journaliste de La Dépêche :

[\(16\) Vidéo | Facebook](#)

J'ai pris contact avec notre camarade Damien afin de lui témoigner le plein soutien de l'Amicale, et de lui proposer de saisir différents organismes susceptibles de l'accompagner et de le soutenir dans ses démarches et financièrement.

Le colonel (er) Christian Mioche
Président de l'amicale
Du 1^{er} régiment de hussards parachutistes